



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°10

Samedi 14 mars 2026

Président : **Monsieur Guy GLARIA**

Présents : **Mesdames Marie-Françoise BARET - Christie CORNUS - Nicole ISAC - Morgane LECLERCQ - Marie-Laure RAYNAL - Huguette UHLMANN.**

Messieurs - Bernard BATS – Sandryk BITON - David BLATTES - Fernand D’ANNA - Arnaud DELPAL – Fabien DURANTE-MALVY - Joël GRIS - Stéphane DELPRAT - Gérard GONZALEZ - Erik MAZOUÉ -- Xavier MOURET – Daniel OMEDES - Claude REQUENA - Jean-Marc SENTEIN.

Assistants : **Madame Marie Eve DUMONS (représentant Monsieur Pierre MICHEAU) et Monsieur Grégory PASSENEAU (représentant Monsieur Pierre BOURDET).**
Messieurs Gilles BOSCUS - Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU

Excusés : **Messieurs Francis ANDREU - Gaël ANGOULA - M’Hamed BELMELIH - Jérôme BOSCARI - Christophe BOURDIN - Didier BREIL – Jean-Pierre FILIOL - Mathieu LACAMBRE - Giovanni PERRI - Jérémy RAVENEAU - Julien SCHMITT - Pantxi SIRIEIX - Éric WATTELLIER.**

Ouverture de la Séance à 9 h 30

Le procès-verbal n° 9 a été approuvé électroniquement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur Fabien DURANTE-MALVY, Secrétaire Général, souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction et présente l'ordre du jour.

Monsieur Fernand D'ANNA remercie la Ligue d'avoir sollicité le District Gard-Lozère pour ce Comité de Direction et souhaite la bienvenue aux membres.

Intervention du Président Guy GLARIA

Monsieur Guy GLARIA remercie les membres du Comité de Direction pour leur participation et leur implication sans faille depuis le début de la saison.

Il fait un état des lieux des sujets abordés au BELFA (contrat d'objectifs, conseil consultatif des clubs, plan de déploiement du Futsal, baisse des effectifs, mineurs non accompagnés, Commission du bénévolat, Commission de l'engagement et les projets clubs ...)

DIRECTION GENERALE

Retour sur le weekend des bénévoles à Clairefontaine

Monsieur Christophe GENIEZ, Directeur Général de la LFO, fait un compte rendu de cet événement. Le weekend des bénévoles s'est déroulé à Clairefontaine les 7 et 8 mars 2026. 45 bénévoles de notre Ligue ont pu participer à cette Opération Fédérale annuelle qui est toujours très appréciée. Frédérique DAURES, membre de la Commission Régionale du Bénévolat et de l'Évènementiel, et Joseph CARDOVILLE, Président de la Commission Régionale d'Appel ont parfaitement assumé le rôle de « chefs de la délégation » de la LFO.

Retour sur la visite de la LFA

La LFA est venue le lundi 9 mars à Castelmaurou pour présenter un certain nombre de plan d'actions et partager la déclinaison opérationnelle des annonces faites lors de la Conférence Nationale du Football du 22 novembre 2025.

Le Président de la LFO et les 12 Présidents des Districts de la LFO (ou leurs représentants) ont assisté à cette journée qui leur a permis de poser toutes les questions et de se projeter dans leurs Districts.

Programme des jeunes dirigeant.e.s

Dans le cadre de sa mission régionale sur l'engagement, Monsieur Fabien DURANTE-MALVY rappelle les 4 axes majeurs défendus par la FFF.

Le programme des jeunes dirigeant.e.s s'inscrit dans cette optique. La LFO a répondu favorablement à la proposition de la Commission Fédérale de l'Engagement en choisissant deux jeunes dirigeants qui vont s'impliquer entre le 25 février et le 30 juin 2026.

Comité Stratégique Emploi Formation – Habilitation 2026/2027

Madame Huguette UHLMANN, élue indépendante à la LFO, présente les principaux axes du Comité Stratégique Emploi Formation.

Jérémy SALAZARD, salarié de la LFO, a notamment pour mission de développer les « formations tout terrain » au sein de notre Ligue. Afin qu'il puisse continuer à mener à bien cette mission, nous demandons à la Présidente et aux Présidents de Districts de nommer un ou une référente dans chaque district. A noter que le référent pourra être un.e élu.e ou un.e salarié.e.

Madame UHLMANN informe également les membres du lancement de la campagne FaFa emploi.

Ci-dessous les principales dates à retenir :

- **Vendredi 3 avril 2026** : date limite pour candidater auprès du référent emploi
- **Mardi 7 avril 2026** : date limite d'inscription à la formation obligatoire TOUT TERRAIN – « Gérer l'emploi de son club » par le dirigeant en charge de la gestion du salarié
- **Jeudi 9 avril 2026 de 18h à 20h** : Formation TOUT TERRAIN – « Gérer l'emploi de son club » en visioconférence
- **Dimanche 26 avril 2026** : **Date limite de dépôt des dossiers** sur l'outil information FAFA (via Footclubs – saison 2026/2027) avec toutes les pièces demandées

Intervention IR2F

L'IEFF a transmis à la Ligue un courrier relatif à l'habilitation de l'IR2F pour dispenser les formations professionnelles.

Ce courrier mentionnait plusieurs points détaillés ci-dessous :

La volumétrie

Comme chaque année, l'IR2F propose une volumétrie auprès du Comité Stratégique Emploi Formation (CSEF) qui peut la valider ou l'invalider en s'appuyant sur les données de France compétences notamment en termes de taux d'employabilité : la volumétrie présentée a été acceptée telle quelle sans modification.

A titre d'exemple, le CSEF privilégie l'apprentissage selon les enquêtes d'employabilité et, dans un souci de pérennisation des diplômes auprès de France Compétences, le CSEF se réserve le droit de réduire la volumétrie pour la saison 2027/2028.

Point de règlement concernant la composition de notre jury

Les règlements des parcours professionnels (BEF et BMF) stipulent qu'un jury composé de plusieurs membres représentant différentes familles doit être proposé : sur l'ensemble des membres présentés, un membre suppléant devait être ajouté avant proposition à l'IEFF dans la catégorie de représentant de l'UNECATEF.

L'ajout de cette personne dans le jury et donc la composition complète de celui-ci doit être entériné par le Comité de Direction de la LFO.

A ce titre, il est soumis au vote du comité de direction la composition du jury telle que présentée ci-dessous :

Président de la Ligue (ou son représentant) et suppléant : Guy GLARIA (suppléant Olivier DAURIOS)
Directeur Technique National (ou son représentant) en qualité de Président du jury plénier et suppléant : Gilles BOSCUS (suppléant Eddy Etaeta)
Cadre technique de la FFF et suppléant : Yoann VINCENT (Lylian HERNANDEZ)
Cadre technique de la FFF et suppléant : Romaric ARNON (Christophe MARROUAT)
Personne qualifiée en football et suppléant : Patrick GOUGGINSBERG (Alain MERCHADIER)
Personne représentante de l'UNECATEF ou du GEF et suppléant : Patrice MAUREL (Mehdi BENABDALLAH)
Personne représentante de l'U2C2F ou de l'AE2F et suppléant : Bernard ESPIE (Jean-Claude LAFFONT)

Le Comité de Direction valide à l'unanimité des membres présents la composition du Jury pour la saison 2026/2027.

Dispositif CDSSA

Il s'agit d'un nouveau dispositif de formation qui est en cours d'habilitation par l'organisme certificateur de la branche sport OC SPORTS : notre dossier est recevable et passe en commission le 17 mars.

En attendant le résultat, tout est mis en œuvre afin de préparer la communication autour de cette nouvelle formation : l'IR2F reviendra vers le comité pour évoquer ce dispositif.

Contrôle de la structure

En l'espace de quelques mois, l'IR2F a subi plusieurs contrôle qualités :

- Contrôle des partenaires par l'IEFF ;
- Contrôle qualité par la Caisse des dépôts pour le ministère du travail en lien avec les aides produites via le compte formation ;
- Contrôle QUALIOPi : certificat renouvelé jusqu'en 2027 (aucune non-conformité).



Rupture Conventiionnelle

Monsieur Damien LEDENTU, Directeur Délégué de la LFO, informe les membres du Comité de Direction qu'une procédure de rupture conventionnelle a été enclenchée fin janvier 2026 concernant une salariée de la LFO.

Au niveau du rétroplanning, les 2 entretiens ont été réalisés et la Ligue est en attente de la validation de la Direccte pour officialiser cette rupture conventionnelle qui devrait prendre effet au 31 mars 2026.

DIRECTION SPORTIVE

Projet de Règlement du Trophée des champions Johan HAMEL

Monsieur Damien LEDENTU informe les membres du Comité de Direction des grandes lignes de ce trophée des champions :

- Match officiel
- Catégories séniors Masculins et Féminins
- Vainqueur de la R1 ESCATES contre le Vainqueur de la Coupe Occitanie INTERSPORT
- Date retenue : weekend du 22-23 août 2026
- Ces deux rencontres se dérouleront sur le même terrain qui sera déterminé par tirage au sort entre les 4 clubs concernés (Le terrain retenu devra présenter toutes les caractéristiques nécessaires au bon déroulement de ces rencontres).
- 16 joueuses ou joueurs avec remplacements illimités
- Nombre de Joueurs mutés illimités
- Tir au but en cas d'égalité

Problématique des rencontres se déroulant au stade des Argoulets

Fabien DURANTE MALVY revient en détails sur les incidents relatés par des officiels au stade des Argoulets entre novembre 2025 et février 2026.

Tout en rappelant les obligations réglementaires incombant aux clubs recevant en matière de sécurité, il rappelle qu'une intervention de la Commission Régionale de Prévention, Médiation et Sécurité a été initiée par le Bureau Directeur de la LFO qui a également pris des mesures pour accompagner les officiels potentiellement lésés.

Retard de transmission FMI

A l'heure actuelle, les clubs doivent envoyer leur Feuille de Match Informatisée (FMI) **dans les 4 heures** qui suivent l'heure du coup d'envoi (article 60.1 alinéa 5).

Dans un souci de simplification administrative pour chaque partie, Monsieur LEDENTU Damien propose aux membres du Comité de Direction, que les FMI soient envoyées dans un délai plus « large » à savoir « le jour même de la rencontre avant minuit ».

Le Comité de Direction valide à l'unanimité des membres présents la réception de la FMI le jour du match avant minuit.

Validation des labels

Monsieur Gilles BOSCUS propose aux membres du Comité de Direction la validation des labels ci-dessous (période 2026/2029) :

Niveau Excellence :

- FC CANET EN ROUSSILLON (550123)
- OLYMPIQUE ALES EN CEVENNES (503029)

Niveau Elite :

- US COLOMIERS (554286)

Le Comité de Direction valide à l'unanimité des membres présents les labels proposés pour la saison 2026/2029.

Finales des Coupes d'Occitanie – Choix des installations

Suite à l'impossibilité d'ONET LE CHATEAU et de RODEZ, la LFO poursuit actuellement ses recherches concernant le choix des installations pour l'organisation des finales régionales qui auront lieu les 13 et 14 juin 2026.

Un contact a été pris avec le service des sports de la Mairie d'ALBI.

Une réflexion est également menée avec Saint Laurent de la Salanque pour le complexe sportif Jo MASO.

Les visites des installations auront lieu début avril pour une validation définitive avant le prochain Comité de Direction du 18 avril 2026.

QUESTIONS DIVERSES

Point Statut de l'arbitrage

Monsieur Nicolas DANOS, Président de la CRA, participera au prochain Comité de Direction du afin d'aborder des sujets liés au statut de l'arbitrage (nombre de matchs, couverture).

Point dossier CNOSE

Les membres du Comité de Direction sont informés que les deux requêtes en conciliation du FC BAGATELLE (club et joueur à titre individuel) ont été déclarées irrecevables.

Point Partenariat

Monsieur Erik MAZOUÉ, élu indépendant à la LFO, informe les membres du Comité de la signature de nouveaux partenaires.

La société ESCATES poursuit son opération de déploiement des pommeaux de douche (les opérations ont été finalisées pour les districts du Gers, des Hautes-Pyrénées et du Tarn-et-Garonne).

L'efficacité du travail menée par la Commission du Partenariat est mis en avant. C'est également le cas de toutes les Commissions qui s'impliquent activement pour les clubs et licenciés de la LFO.

Point ANS

Intervention de Monsieur Olivier DAURIOS qui fait état de la campagne ANS avec une première visioconférence prévue le 23 .03.2026

Points divers

Monsieur Joel GRIS, Trésorier Général de la LFO, informe les membres du Comité de Direction qu'un point de situation vient d'être effectué avec la société HELMETT (assurances des licenciés).

Tous les clubs recevront prochainement un livret qui leur permettra de les éclairer concernant les conditions de couverture du contrat.

Le Comité de Direction se termine par l'intervention de Messieurs Mohamed TSOURI, Président de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux et Bernard BERGEN, Président de la Commission

Régionale Prévention Médiation et Sécurité venus présenter leurs travaux depuis le début de la saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 55

Le Président de la LFO,


Guy GLARIA

Le Secrétaire Général de LFO,


Fabien DURANTE MALVY

